Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 97 (1952)

Heft: 10

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

Rédaction - Direction : Colonel - brigadier Roger Masson Rédacteur - Adjoint : Major EMG Georges Rapp Administration : Lt - Colonel Ernest Buetiger Editeurs et expédition : Imprimeries Réunies S. A., Av. Gare 33, Lausanne (Tél. 23 36 33 — Chèq. post. II. 5209.) Annonces : Publicitas S. A. succursale, Rue Centrale 15, Lausanne

ABONNEMENT: Suisse: 1 an Fr. 12.—; 6 mois Fr. 7.—; 3 mois Fr. 4.— Etranger: 1 an Fr. 15.—; 6 mois Fr. 8.—; 3 mois Fr. 4.50 Prix du numéro: Fr. 1.50

Pourquoi des courses d'orientation de nuit?

Ce sujet je l'ai traité à plusieurs reprises, dans l'Allgemeine Schweiz. Militärzeitschrift, et pourtant ce thème me paraît offrir sans cesse de nouveaux aspects, ce qui exige que nous examinions tous les problèmes qui sont liés à cette idée.

Si nous étions forcés, un jour, de nous défendre par les armes, contre une offensive brusquée, nous savons d'emblée que nous aurions affaire à un adversaire auquel nous serons inférieurs par l'armement terrestre et aérien. Nous ne posséderons jamais les moyens financiers et la libre disposition des matières qui nous permettraient d'égaler une grande puissance, dans ce domaine. D'autre part, l'instruction de nos hommes ne pourra atteindre en temps de paix le niveau des troupes qui pourraient être nos adversaires. Nous pouvons peut-être admettre qu'au début d'une guerre les qualités de résistance et d'entraînement qui manqueront à notre armée de milices en face des combattants supérieurement instruits, qui nous attaqueront, pourront être compensées